



RAPPORT DE GESTION

**Technologies D-BOX inc.
Deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018**

Table des matières

Table des matières	2
1. Étendue du rapport de gestion	3
2. Énoncés prospectifs	3
3. Faits saillants du deuxième trimestre	4
3.1 Faits saillants financiers.....	4
3.2 Faits saillants opérationnels	5
4. Perspectives	5
5. Profil de l'entreprise	6
6. Stratégie de l'entreprise	6
6.1 Modèles de revenus	7
6.2 Marché du divertissement	7
6.3 Marché de la simulation et formation	9
7. Mesures non conformes aux IFRS	9
8. Principales données financières	10
9. Résultats d'exploitation	11
9.1 Revenus.....	11
9.2 Bénéfice brut.....	12
9.3 Charges d'exploitation	13
9.4 Résultat financier	14
9.5 Impôt sur le résultat.....	14
9.6 Perte nette	14
10. BAIIA ajusté	14
11. Situation de trésorerie et sources de financement	14
11.1 Activités d'exploitation.....	15
11.2 Activités d'investissement	15
11.3 Activités de financement	15
11.4 Capitaux propres.....	15
12. Information trimestrielle	16
13. Engagements contractuels	16
14. Capital social en circulation (14 novembre 2018)	17
15. Nouvelles prises de position en matière de comptabilité	17
16. Risques et Incertitudes	17
17. Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière	18
18. Information additionnelle et continue	18

RAPPORT DE GESTION

Technologies D-BOX inc.

Deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018

1. ÉTENDUE DU RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à mieux comprendre les activités de Technologies D-BOX inc. et ses filiales ainsi que les éléments-clés de ses résultats financiers. Il explique notamment l'évolution de la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société pour le deuxième trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2018 en les comparant aux résultats aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Il présente également une comparaison de ses bilans aux 30 septembre 2018 et 31 mars 2018.

Ce rapport de gestion, préparé conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 mars 2018 et les états financiers intermédiaires résumés consolidés non-audités du second trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2018. Sauf indication contraire, les termes « Société » et « D-BOX » font référence à Technologies D-BOX inc.

Les états financiers intermédiaires résumés consolidés non-audités du trimestre clos le 30 septembre 2018 de même que ce rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, tous les montants dont il est question dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

2. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés figurant dans ce rapport de gestion, notamment les énoncés concernant les opinions, les projets, les objectifs, les stratégies, les estimations, les intentions et les attentes de la Société, ainsi que d'autres énoncés ne portant pas sur des faits historiques, constituent des énoncés prospectifs. On peut reconnaître ces énoncés aux termes comme « prévoir », « anticiper », « estimer », « s'attendre à » et « envisager », et à d'autres termes et expressions similaires. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction et sur les attentes de cette dernière, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs, et ont trait, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes telles que la concurrence, la capacité de la Société à établir sa technologie, la capacité de la Société à poursuivre le déploiement de son réseau de distribution et à signer de nouvelles ententes commerciales dans le marché du divertissement et dans le marché de la simulation et formation, la fluctuation des taux de change, et d'autres facteurs mentionnés aux présentes (se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes ») ou dans le dossier d'information continue de la Société. Les résultats réels de la Société pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou que laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne reflètent pas l'incidence potentielle d'éléments spéciaux ou encore d'un regroupement d'entreprises ou d'une autre opération qui pourrait être annoncée ou avoir lieu après la date des présentes. Sauf si la législation applicable l'exige, la Société n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs pour tenir compte, notamment, de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, et elle ne s'engage nullement à le faire.

3. FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

3.1 Faits saillants financiers

Faits saillants du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018

Comparaison avec le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2017 :

- Revenus trimestriels totalisant 8,1 millions de dollars en hausse de 6 % comparativement à 7,7 millions de dollars.
- Revenus récurrents totalisant 2,1 millions de dollars, en hausse de 15 % comparativement à 1,8 million de dollars.
- BAIIA ajusté représentant 127 k\$ comparativement à 176 k\$.
- Revenus récurrents représentant 26 % des revenus totaux comparativement à 24 %.
- Perte nette de 748 k\$ comparativement à 840 k\$.

Faits saillants de la période de six mois clos le 30 septembre 2018

Comparaison avec la période de six mois clos le 30 septembre 2017 :

- Revenus en hausse de 11 % pour atteindre 17,6 millions de dollars, comparativement à 15,8 millions de dollars.
- Revenus récurrents totalisant 4,7 millions de dollars, en hausse de 18 % comparativement à 4,0 millions de dollars.
- BAIIA ajusté de 1,3 million de dollars pour 2018 comparativement à 0,6 million de dollars.
- Revenus récurrents représentant 27 % des revenus totaux comparativement à 25 %.
- Perte nette de 977 k\$ comparativement à une perte nette de 1 824 k\$.

Deuxième trimestre et période de six mois clos le 30 septembre 2018 (en milliers de dollars sauf pour les données par actions)				
	Deuxième trimestre		Six mois	
	2018	2017	2018	2017
Revenus	8 086	7 653	17 598	15 794
Perte nette	(748)	(840)	(977)	(1 824)
BAIIA Ajusté*	127	176	1 284	553
Perte nette de base et diluée	(0,004)	(0,004)	(0,006)	(0,010)
Données du bilan consolidé				
	Au 30 septembre 2018		Au 31 mars 2018	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 423		10 141	

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page et au tableau du rapprochement du BAIIA ajusté au bénéfice net (perte nette) à la page 9.

3.2 Faits saillants opérationnels

- D-BOX a célébré l'installation récente de fauteuils de mouvement D-BOX dans plusieurs cinémas d'Allemagne qui lui fait franchir un jalon important avec plus de 100 salles ainsi équipées.
- D-BOX installera des fauteuils de mouvement inclinables dans deux salles plein écran. La première installation est prévue pour novembre au cinéma Maya Bakersfield en Californie. La seconde installation suivra dès décembre au cinéma Maya North Las Vegas et sera terminée à temps pour la saison occupée de la sortie des grandes productions cinématographiques. De plus, D-BOX ajoutera également des fauteuils inclinables dans une salle entièrement rénovée au Boulevard Mall avec les cinémas Galaxy de Las Vegas. Le géant du divertissement canadien a confirmé l'ajout de sièges inclinables avec les cinémas IMAX Galaxy Riverbank Luxury dans le but de moderniser une de ses salles de cinéma. Également, D-BOX poursuit sa collaboration avec Cinemark aux États-Unis avec l'ajout de fauteuils de mouvement D-BOX dans deux nouvelles salles.
- D-BOX a annoncé l'ajout de sièges dans plusieurs auditoriums répartis dans cinq pays avec l'exploitant américain Cinemark. Cette entente bonifie l'installation de sièges de mouvement dans des cinémas existants de Colombie, du Brésil et du Pérou ainsi que dans deux nouvelles salles au Chili. De plus, le Nicaragua pourra désormais expérimenter la technologie D-BOX pour la première fois dans deux salles.
- D-BOX poursuit son expansion en Chine par le biais d'un nouveau contrat avec Link Digital Cinema China Technology (Beijing) Co. Ltd. (Link DC). L'entreprise asiatique a récemment conclu une entente visant l'achat supplémentaire des systèmes de mouvement D-BOX afin de tirer profit de la demande croissante pour des expériences de divertissement de grande qualité.
- D-BOX et Secret Location, un studio de création de contenu de réalité virtuelle (RV) sur des plateformes émergentes, ont signé une entente qui fait de Secret Location le fournisseur de plateformes de gestion de contenu de D-BOX. En vertu de ce partenariat stratégique, Secret Location devient le principal distributeur de contenus de réalité virtuelle (RV) activés par D-BOX et destinés aux environnements de divertissement. Essentiellement, ce nouvel accord améliorera la distribution et l'offre de contenu choisis par les clients. Globalement, cette collaboration accélérera l'adoption et contribuera au succès global de l'industrie de la RV dans les centres de divertissement.

4. PERSPECTIVES

D-BOX exerce ses activités dans deux grands secteurs : le marché du divertissement et le marché de la simulation et de la formation, lesquels se déclinent en plusieurs sous marchés distincts. Les activités de développement des affaires de la Société visent à augmenter les ventes de systèmes de mouvement ainsi qu'à favoriser la croissance de ses revenus récurrents. Cette stratégie viendra solidifier la position de D-BOX dans certains sous marchés spécifiques et facilitera la pénétration de nouveaux marchés.

L'expertise de D-BOX dans le domaine de la simulation immersive de mouvement réaliste lui permet de se positionner comme une entreprise qui participe largement à la croissance du marché de la réalité virtuelle. L'entreprise développe activement de nouvelles applications pour la réalité virtuelle et d'autres marchés connexes. La technologie exclusive de D-BOX permet également de bonifier l'expérience de la réalité virtuelle en réduisant potentiellement l'inconfort parfois associé à ce genre d'expériences. D-BOX se concentre particulièrement sur cette nouvelle tendance puisque le marché de la réalité virtuelle et celui de la réalité augmentée sont en pleine croissance et pourront atteindre, selon plusieurs sources de l'industrie, des milliards de dollars dans un avenir rapproché.

5. PROFIL DE L'ENTREPRISE

D-BOX redéfinit et crée des divertissements immersifs hyperréalistes en faisant bouger le corps des spectateurs et en stimulant l'imagination de ces derniers grâce à sa technologie de mouvement. Cette expertise explique les raisons pour lesquelles D-BOX a collaboré avec les meilleures entreprises du monde pour raconter des histoires captivantes. Qu'il s'agisse de films, de jeux vidéo, d'applications exploitant la réalité virtuelle, de divertissements thématiques ou de simulateurs professionnels, D-BOX a pour mission de faire vibrer le monde.

Trois éléments produisent le mouvement synchronisé avec les images et le son :

1. les effets de mouvement logiciel programmés image par image sur la base du contenu visuel;
2. un contrôleur de mouvement servant d'interface entre le contenu visuel (films, jeux vidéo, simulation et formation, expériences de réalité virtuelle) et le système de mouvement D-BOX;
3. le système de mouvement D-BOX qui est composé, entre autres, d'actuateurs électromécaniques exclusifs intégrés à une plateforme, un siège ou autre type d'équipement de divertissement.

Au 30 septembre 2018, D-BOX comptait 138 employés comparativement à 131 employés au 30 septembre 2017.

6. STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE

La Société est un leader dans la création d'expériences de divertissement immersives hyperréalistes. Elle est également dans une position unique lui permettant d'agir comme un facteur de différenciation pour les technologies de réalité virtuelle, les distributeurs de produits électroniques et les distributeurs de contenu.

D-BOX continue de développer la notoriété de sa marque en plus d'offrir un actif différenciateur générant des revenus dans divers secteurs d'activités.

Exemples d'applications	
Marché du divertissement	Marché de la simulation et formation
<p><i>Cinéma en salle</i></p> <p><i>Divertissement commercial :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parcs thématiques ▪ Arcades ▪ Musées et planétariums <p><i>Divertissement à domicile</i></p>	<p><i>Simulation et formation pour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Automobiles ▪ Simulateurs de vol ▪ Équipements lourds/grues ▪ Simulation de course ▪ Santé
Réalité virtuelle pour le marché du divertissement et le marché de la simulation et formation	

6.1 Modèles de revenus

Les modèles de revenus de la Société proviennent principalement :

1. de la vente ou de la location des systèmes de mouvement D-BOX, incluant les sièges, les contrôleurs de mouvement, l'interface électronique et les serveurs informatiques;
2. de revenus récurrents provenant de droits d'utilisation de licence et d'usage du D-BOX Motion Code dans les salles de cinéma et centres de divertissement équipés de systèmes de mouvement D-BOX, pour visionner du contenu visuel encodé par D-BOX. La Société perçoit également des revenus de maintenance associés à l'utilisation des systèmes de mouvement;
3. de la vente directe d'actuateurs à un réseau de revendeurs spécialisés, d'intégrateurs, d'équipementiers ou de fabricants de sièges qui incorporent et commercialisent la technologie D-BOX sous leur propre marque (équipementiers d'origine « OEM »).

6.2 Marché du divertissement

Cinéma en salle

La Société mise sur ses relations privilégiées et sa crédibilité établies auprès des principaux studios afin de coder un plus grand éventail de contenu avant leur sortie en salle de cinéma.

Ceci permet :

1. d'accélérer le déploiement de sa technologie auprès de nouveaux exploitants de salles qui veulent ajouter un élément distinctif à leur offre;
2. de faciliter la vente ou la location de sa technologie auprès d'exploitants de salles de cinéma actuels qui veulent équiper plus d'un de leurs complexes ou équiper plus d'une salle dans un même complexe;
3. de générer des ventes de systèmes de mouvement à la clientèle du sous marché du divertissement à domicile haut de gamme qui veut vivre l'expérience D-BOX dans le confort de leur demeure;
4. de présenter et mettre en valeur la technologie à des clients potentiels dans le marché de la simulation et de la formation; et

Au 30 septembre 2018, 51 exploitants ont plus d'un complexe qui intègre la technologie D-BOX et 196 localisations ont plus d'une salle dans un même complexe incorporant notre technologie.

L'accès au contenu est un élément-clé pour accélérer le déploiement de la technologie D-BOX. La Société continue de développer des relations d'affaires avec de nouveaux fournisseurs de contenu pour le cinéma et le jeu vidéo.

La nouvelle tendance en Amérique du Nord est d'équiper les salles de cinéma de sièges inclinables et D-BOX a été la première société à offrir des sièges inclinables intégrant la technologie de mouvement.

Le développement des affaires auprès des chaînes de cinéma est assuré par une équipe interne de développement d'affaires et par des partenaires externes dans certains pays. De plus, les représentants de la Société continuent de participer à des expositions commerciales d'importance. La Société croit que le marché du divertissement est un très bon moyen de démontrer sa technologie au plus grand nombre de gens possible. Celle-ci dégage des revenus récurrents significatifs par les droits de licence sur l'utilisation de la technologie en fonction des primes demandées sur les billets d'admission en salle, par la vente ou la location de systèmes de mouvement, ainsi que par les revenus de maintenance des systèmes de mouvement.

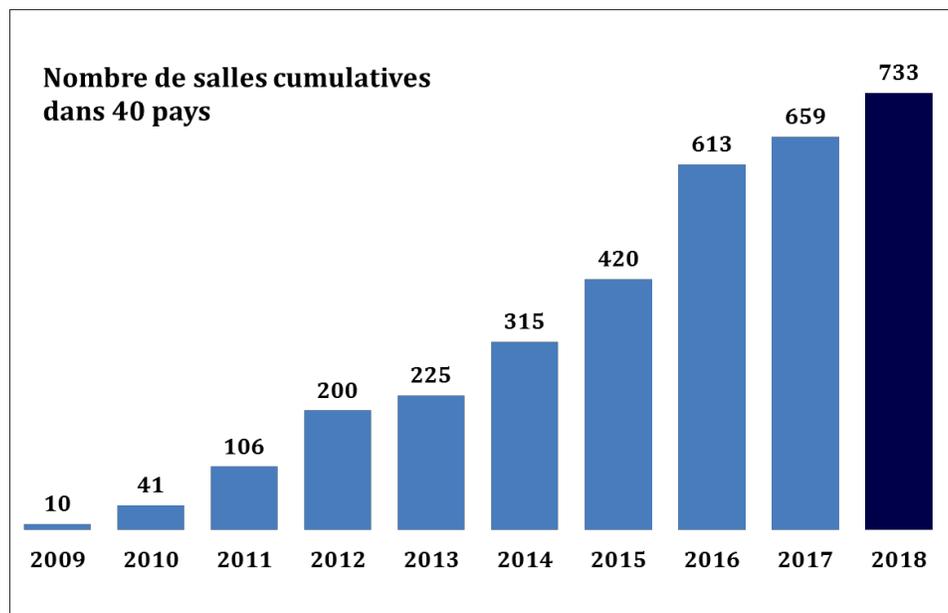
D-BOX a démontré :

- que les cinéphiles sont prêts à payer une prime sur le coût d'un billet d'admission afin de profiter d'une expérience de mouvement immersive hyperréalistes et non distractive;
- qu'elle génère une source d'achalandage et de revenus pour les exploitants de salles de cinéma, leur permettant ainsi de se distinguer par rapport à la compétition et d'accroître leurs revenus (i) directs provenant de la vente de billets pour la zone D-BOX, et (ii) indirects en stimulant les revenus provenant de la vente d'aliments et boissons par les utilisateurs du système D-BOX;
- qu'elle procure une visibilité et une source de revenus pour les studios et ce pour chaque film codé; et
- qu'elle offre une meilleure solution immersive pour réduire les symptômes de vertiges associés à l'expérience de la réalité virtuelle.
- d'encourager les clients de jeux vidéo à se procurer des sièges munis de systèmes de mouvement D-BOX leur permettant ainsi d'ajouter un nouveau niveau d'immersion à leur expérience de jeu.

À titre d'instrument de mesure de la réalisation de ses objectifs de déploiement à l'égard des chaînes de cinéma, la Société tient compte de la progression des systèmes de mouvement installés en plus du carnet de commandes. La Société définit le carnet de commandes comme suit : un engagement ou une commande reçue pour des systèmes de mouvement dans le cadre d'une entente contractuelle et dont l'installation est prévue à l'intérieur d'une période de vingt-quatre (24) mois.

Le total des salles installées ou en commande a augmenté de 11 % et s'élève à 733 au 30 septembre 2018 comparativement à 659 il y a un an.

Croissance des salles de cinéma installées ou en commande au 30 septembre 2018



Divertissement commercial et à domicile haut de gamme

La Société vise à :

1. vendre des produits sous sa propre marque et sous des marques d'équipementiers d'origine, d'intégrateurs et de revendeurs;
2. augmenter l'offre de contenu D-BOX; et
3. créer des produits et former des partenariats avec des joueurs stratégiques qui permettent une pénétration progressive de ce marché.

6.3 Marché de la simulation et formation

Le marché de la simulation et formation concerne la vente de systèmes à un éventail varié de sous marchés tels que : l'automobile, la défense, les simulateurs de vol, les équipements lourds/grues, la simulation de course et la santé.

La Société vend des produits sous sa propre marque et sous des marques d'équipementiers d'origine, d'intégrateurs et de revendeurs, et adapte les produits en fonction des demandes spécifiques de manufacturiers et équipementiers d'origine de façon à pénétrer de nouveaux marchés.

7. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la Société a recours à deux mesures non conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) : 1) le BAIIA ajusté et 2) le bénéfice brut excluant l'amortissement. Bien que ces mesures fournissent de l'information utile et complémentaire, elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et sont peu susceptibles d'être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

- 1) Le BAIIA ajusté fournit de l'information utile et complémentaire, permettant notamment d'évaluer la rentabilité et la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie avec les activités d'exploitation. Il inclut le bénéfice net (la perte nette) et exclut ce qui suit : l'amortissement, les frais financiers nets des revenus d'intérêts, les impôts sur le résultat, les radiations d'immobilisations corporelles et incorporelles, les charges au titre des paiements fondés sur les actions, le gain ou la perte de change et les frais de restructuration non récurrents.

Le tableau suivant explique le rapprochement du BAIIA ajusté à la perte nette.

	Deuxième trimestre clos le 30 septembre		Six mois clos le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Perte nette	(748)	(840)	(977)	(1 824)
Amortissement des immobilisations corporelles	538	576	1 110	1 170
Amortissement des actifs incorporels	204	165	405	326
Amortissement des autres actifs	1	1	2	2
Résultat financier	128	131	262	267
Impôts sur le résultat	50	4	78	5
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	38	80	93	136
Perte de change	(84)	59	311	214
Frais de restructuration	—	—	—	257
BAIIA ajusté	127	176	1 284	553

- 2) Le bénéfice brut excluant l'amortissement permet aussi d'évaluer la capacité de la Société à générer de la trésorerie par la vente de ses produits en considérant le coût des produits mais en excluant le principal élément non monétaire soit l'amortissement (voir le tableau expliquant le rapprochement du bénéfice brut excluant l'amortissement au bénéfice brut à la page 13).

8. PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent certaines données financières importantes pour le deuxième trimestre de l'exercice actuel en les comparant avec la même période de l'exercice précédent.

Données sur l'État consolidé de la perte nette et des autres éléments du résultat global	Deuxième trimestre clos le 30 septembre		Six mois Clos le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus	8 086	7 653	17 598	15 794
Bénéfice brut excluant l'amortissement*	4 551	4 470	10 441	9 400
Perte nette	(748)	(840)	(977)	(1 824)
BAIIA ajusté*	127	176	1 284	553
Perte nette de base et diluée par action	(0,004)	(0,004)	(0,006)	(0,010)

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 9.

Données sur l'état consolidé des flux de trésorerie	Deuxième trimestre clos le 30 septembre	
	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 240)	1 115
Biens destinés à la location	(58)	(547)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(139)	(367)
Acquisition d'actifs incorporels	(366)	(417)

Le tableau suivant présente certaines données financières importantes du bilan consolidé au 30 septembre 2018 et au 31 mars 2018.

Données du bilan consolidé	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 423	10 141
Stocks	7 415	7 761
Fonds de roulement	16 979	16 648
Actif total	32 365	34 354
Passif à court terme	5 603	7 003
Passif total	4 771	4 693
	11 094	12 257
Capitaux propres	21 271	22 097

9. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

9.1 Revenus

Les revenus du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018 ont augmenté de 6 % pour atteindre 8,1 millions de dollars comparativement à 7,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, les revenus ont augmenté de 11 % pour atteindre 17,6 millions de dollars comparativement à 15,8 millions de dollars pour la même période clos le 30 septembre 2017.

Pour le marché du divertissement, les revenus sont composés des ventes de systèmes de mouvement D-BOX aux exploitants de salles de cinéma, des revenus de droits d'utilisation, de location et de maintenance sur la vente de billets générés par le cinéma en salle, des ventes de systèmes à des clients pour le divertissement à domicile et des ventes de systèmes à des clients du divertissement commercial.

Les revenus sont composés également de ventes de systèmes de mouvement aux clients du marché de la simulation et formation qui commercialisent sous leurs propres marques les systèmes de mouvement D-BOX.

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018, le marché du divertissement a connu une hausse de revenus de 6 % pour atteindre 6,5 millions de dollars comparativement à 6,1 millions de dollars au deuxième trimestre l'an dernier. Les revenus provenant des exploitants de salles de cinéma ont augmenté de 21 % à 4,8 millions de dollars comparativement à 4,0 millions de dollars pour la même période l'an dernier. Ces revenus comprennent : (i) les ventes de systèmes pour 2,7 millions de dollars, en hausse de 26 % (2,1 millions de dollars en 2017) (ii) les revenus récurrents de droits d'utilisation, location et maintenance sur les ventes de billets d'admission pour les cinémas en salles qui ont atteint un total de 2,1 millions de dollars (1,8 millions de dollars en 2017), une hausse de 15 %. Cette hausse de vente de système pour les salles de cinéma s'explique par hausse important des commandes en mains au dernier trimestre.

Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, le marché du divertissement a généré des revenus de 14,0 millions de dollars, soit une hausse de 12 % comparativement à 12,5 millions de revenus pour la même période l'an dernier. Les revenus provenant des exploitants de salles de cinéma ont augmenté de 4 % à 9,6 millions de dollars comparativement à 9,2 millions de dollars pour la même période l'an dernier. Ces revenus comprennent : (i) les ventes de systèmes pour 4,9 millions de dollars, soit une baisse de 7 % (5,2 millions de dollars en 2017) (ii) les revenus récurrents de droits d'utilisation, location et maintenance sur les ventes de billets d'admission pour les cinémas en salles qui ont atteint un total de 4,7 millions de dollars (4,0 millions de dollars en 2017), une hausse de 18 %.

Les revenus récurrents provenant des droits d'utilisation, de location et de maintenance varient d'une période à une autre, notamment en fonction des éléments suivants :

- la performance au box-office des films présentés, laquelle peut varier considérablement d'un film à l'autre;
- le partage des revenus entre les exploitants de salles de cinéma et les studios;
- la performance individuelle des exploitants de salles de cinéma;
- le nombre de représentations d'un film D-BOX en salle par semaine qui varie dépendamment du pays dans lequel le film est présenté ou même d'un exploitant à un autre; et
- le nombre de semaines pendant lequel un film est joué, cette durée pouvant notamment varier d'un pays à un autre étant donné une date différente de lancement et la volonté d'un exploitant de salles de cinéma de présenter un film sur une période plus ou moins longue.

Au 30 septembre 2018, 733 écrans étaient installés ou en commande comparativement à 659 écrans à la même date l’an dernier, soit une augmentation de 11 %.

Le marché du divertissement inclut aussi les ventes de systèmes pour le divertissement à domicile haut de gamme et les ventes de systèmes pour le divertissement thématique. Les ventes du marché du divertissement à domicile ont diminué de 70 % à 0,4 million de dollars pour le deuxième trimestre de l’exercice fiscal (1,2 million de dollars pour la même période l’an dernier). Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, les revenus liés au divertissement à domicile ont diminué de 69 % à 0,6 million de dollars (2,0 millions de dollars pour l’an dernier).

Les ventes de systèmes pour le divertissement thématique ont augmenté de 45 % pour atteindre 1,3 million de dollars pour le trimestre courant comparativement à 0,9 million de dollars l’an dernier avec de nouveaux clients ou des clients actuels. Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, ces revenus ont augmenté de 184 % à 3,8 millions de dollars (1,3 million de dollars pour l’an dernier).

Les ventes de systèmes de mouvement aux clients du marché de la simulation et formation ont augmenté de 3 % à 1,62 million de dollars pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018 comparativement à 1,58 million de dollars réalisés pour la même période l’an dernier. Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, ces ventes ont augmenté de 9 % pour atteindre 3,6 millions de dollars comparativement à 3,3 millions de dollars pour la même période l’an dernier. La hausse des revenus de ce marché est principalement expliquée par d’importantes ventes à des clients du secteur de l’automobile, les voitures de courses et les arcades.

9.2 Bénéfice brut

Le tableau suivant explique le rapprochement du bénéfice brut excluant l’amortissement au bénéfice brut :

	Deuxième trimestre Clos le 30 septembre		Six mois Clos le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus	8 086	7 653	17 598	15 794
Bénéfice brut	4 048	4 001	9 431	8 449
Amortissement rattaché au coût des produits vendus	503	469	1 010	951
Bénéfice brut excluant l’amortissement*	4 551	4 470	10 441	9 400
Marge brute excluant l’amortissement	56,3 %	58,4 %	59,3 %	59,5 %

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 9.

Pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice brut était en hausse de 1,2 % comparativement au même trimestre de l’exercice précédent. Excluant l’amortissement rattaché au coût des produits vendus, le bénéfice brut s’est élevé à 4,6 millions de dollars (56,3 % des revenus) comparativement à 4,5 millions de dollars (58,4 % des revenus) l’an dernier.

Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, le bénéfice brut s’est élevé à 9,4 millions de dollars (54 % des revenus) comparativement à 8,4 millions de dollars (53 % des revenus) pour le même trimestre de l’exercice précédent, soit une hausse de 12 %. Excluant l’amortissement rattaché au coût des produits vendus, le bénéfice brut s’est élevé à 10,4 millions de dollars (59,3 % des revenus) comparativement à 9,4 millions de dollars (59,5 % des revenus) l’an dernier, soit une hausse de 11 %. Cette hausse est principalement expliquée par la hausse de 11% des revenus.

9.3 Charges d'exploitation

Frais de ventes et marketing : Les frais de ventes et marketing se composent principalement des coûts liés au personnel incluant la charge au titre des paiements fondés sur les actions, des honoraires professionnels, des frais de publicité et du matériel promotionnel aux points de vente et des frais de participation à des foires commerciales. Ils incluent aussi les frais relatifs aux codes de mouvement et autres frais de marketing.

Pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018, les frais de ventes et marketing ont diminué de 2 % à 2,37 millions de dollars (29 % des revenus), comparés à 2,42 millions de dollars (32 % des revenus) pour le même trimestre de l'année précédente.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, les frais de ventes et marketing ont augmenté de 2 % pour atteindre 5,04 millions de dollars (29 % des revenus), comparés à 4,94 millions de dollars (31 % des revenus) pour la même période l'année précédente.

Frais d'administration : Les frais d'administration se composent notamment des coûts liés au personnel incluant la charge au titre des paiements fondés sur les actions, des honoraires professionnels et des autres frais généraux et administratifs.

Pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018, les frais d'administration se sont élevés à 1,58 million de dollars (20 % des revenus) comparativement à 1,55 million de dollars (20 % des revenus) pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2017, une hausse de 2 %.

Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, les frais d'administration se sont élevés à 3,21 millions de dollars (18 % des revenus) comparativement à 3,27 millions de dollars (21 % des revenus) pour la même période l'an dernier, une baisse de 2 %.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement incluent principalement les coûts liés au personnel, l'amortissement des actifs et des brevets, les autres coûts liés à l'amélioration des produits existants ainsi qu'aux frais d'adaptation des produits aux diverses normes internationales, moins les crédits d'impôt à l'investissement.

Pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018, les frais de recherche et développement se sont élevés à 0,75 million de dollars (9 % des revenus), en hausse de 10 % comparativement à 0,68 million de dollars (10 % des revenus) pour le même trimestre de l'an dernier.

Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, les frais de recherche et développement se sont élevés à 1,51 million de dollars (9 % des revenus), en diminution de 5 % comparativement à 1,59 million de dollars (10 % des revenus) pour la même période l'an dernier.

Frais de perte de change (gain) : Le gain ou la perte de change résulte principalement de la fluctuation de la devise canadienne par rapport à la devise américaine lors de la conversion des opérations en devise américaine au cours du jour de la transaction et des actifs et passifs monétaires libellés en devise américaine au cours de clôture.

Pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018, le gain de change s'est élevé à 84 k\$ comparativement à une perte de change de 59 k\$ pour le même trimestre de 2017. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, la perte de change s'est élevée à 311 k\$ comparativement à une perte de change de 214 k\$ l'année dernière. La fluctuation de change s'explique par la volatilité de la devise canadienne par rapport à la devise américaine survenue au cours de ces deux trimestres.

9.4 Résultat financier

Pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018, les charges financières nettes des intérêts créditeurs se sont élevées à 128 k\$ comparativement à 131 k\$ l'an dernier. Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, les charges financières nettes des intérêts créditeurs se sont élevées à 262 k\$ comparativement à 267 k\$ l'an dernier.

9.5 Impôt sur le résultat

En ce qui concerne la comptabilisation de ses impôts différés, la Société a conclu qu'une provision pour moins-value équivalente aux montants des actifs d'impôts différés devait être comptabilisée. Les impôts sur le résultat sont liés aux activités internationales et opérations dans différents pays étrangers comportant des règles fiscales particulières.

9.6 Perte nette

La perte nette pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018 s'est élevée à 0,75 million de dollars (perte nette de base et diluée par action de 0,004 \$) en comparaison à une perte nette de 0,84 million de dollars (perte nette de base et diluée par action de 0,004 \$ pour 2017). Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, la perte nette s'est élevée à 0,98 million de dollars (perte nette de base et diluée par action de 0,006 \$) en comparaison à une perte nette de 1,82 million de dollars (perte nette de base et diluée par action de 0,010 \$ pour 2017).

10. BAIIA AJUSTÉ

Le BAIIA ajusté fournit de l'information utile et complémentaire, permettant notamment d'évaluer la rentabilité et la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie avec les activités d'exploitation. Il inclut le bénéfice net (la perte nette) et exclut ce qui suit : l'amortissement, les frais financiers nets des revenus d'intérêts, les impôts sur les résultats, les radiations d'immobilisations corporelles et incorporelles, les charges au titre des paiements fondés sur les actions, le gain ou la perte de change et les frais de restructuration non récurrents.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2019, le BAIIA ajusté s'est élevé à 127 k\$ comparé à 176 k\$ l'an dernier. Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, le BAIIA ajusté s'est élevé à 1 284 k\$ comparativement à 553 k\$ l'an dernier.

11. SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 septembre 2018, l'actif à court terme s'établissait à 22,6 millions de dollars comparativement à 23,7 millions de dollars au 31 mars 2018.

Le fonds de roulement s'est élevé à 16,98 millions de dollars au 30 septembre 2018 comparativement à 16,65 millions de dollars au 31 mars 2018. Les débiteurs, essentiellement composés de comptes clients, de crédits d'impôt à l'investissement et des taxes à la consommation à recevoir, ont augmenté à 5,9 millions de dollars, comparativement à 5,3 millions de dollars au 31 mars 2018 en raison du calendrier des projets livrés au cours du dernier mois du trimestre. Les stocks ont diminué à 7,4 millions de dollars au 30 septembre 2018 comparativement à 7,8 millions de dollars au 31 mars 2018.

Le passif à court terme a diminué de 1,4 million de dollars à 5,6 millions de dollars au 30 septembre 2018 comparativement à 7,0 millions de dollars au 31 mars 2018. Le passif à court terme est composé des créditeurs et charges à payer qui ont diminué de 1,6 million de dollars à 4,7 millions de dollars (6,3 millions de dollars au 31 mars 2018).

11.1 Activités d'exploitation

Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation se sont élevés à 1,2 million de dollars comparativement à des flux de trésorerie générés de 1,1 million de dollars pour la même période comparable l'an dernier. Cet écart de 2,3 millions de dollars dans les flux de trésorerie utilisés est principalement le résultat i) d'une augmentation de 1,1 million de dollars dans les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant la variation des éléments du fonds de roulement, ii) une variation négative des flux de trésorerie requis pour le fonds de roulement de 3,5 millions de dollars.

11.2 Activités d'investissement

Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2018, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont élevés à 0,5 million de dollars comparativement à 0,8 million de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

11.3 Activités de financement

Il n'y a pas eu d'activités de financement au cours des périodes de six mois closes le 30 septembre 2018 et 2017.

Au 30 septembre 2018, le taux d'intérêt effectif de la dette à long terme était de 10,7 % et la Société était en conformité avec toutes les clauses restrictives.

Pour le deuxième trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2018, les intérêts débiteurs sur la dette à long terme imputés aux résultats se sont élevés à 127 k\$ (123 k\$ en 2017) et 253 k\$ (244 k\$ en 2017), comprenant un montant de 39 k\$ (35 k\$ en 2017) et 78 k\$ (70 k\$ en 2017) comptabilisé à titre de charge de désactualisation.

11.4 Capitaux propres

Les capitaux propres ont diminué de 0,8 million de dollars à 21,3 millions de dollars au 30 septembre 2018 comparativement à des capitaux propres de 22,1 millions de dollars au 31 mars 2018.

12. INFORMATION TRIMESTRIELLE

Les résultats d'exploitation pour chacun des huit derniers trimestres sont présentés dans le tableau suivant :

	2019	2018				2017		
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenus provenant du marché du divertissement								
<i>Exploitants de salles de cinéma :</i>								
Vente de systèmes	2 688	2 197	1 236	3 537	2 133	3 115	3 381	1 254
Droits d'utilisation, location et maintenance	2 102	2 605	1 967	2 482	1 828	2 150	1 713	2 076
	4 790	4 802	3 203	6 019	3 961	5 265	5 094	3 330
<i>Vente de systèmes pour le divertissement thématique</i>	1 312	2 512	3 561	2 760	903	442	1 571	1 356
<i>Vente de systèmes pour le divertissement à domicile</i>	365	253	905	265	1 211	751	2 006	536
Total revenus du marché du divertissement	6 467	7 567	7 669	9 044	6 075	6 458	8 671	5 222
Revenus provenant du marché de la simulation et formation	1 619	1 945	1 615	1 356	1 578	1 683	1 942	1 581
REVENUS TOTAUX	8 086	9 512	9 284	10 400	7 653	8 141	10 613	6 803
BAIIA ajusté*	127	1 157	906	1 114	176	377	998	(225)
Bénéfice net (perte nette)	(748)	(229)	12	51	(840)	(984)	286	(1 638)
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué par action (en milliers)	(0,004)	(0,001)	0,000	0,000	(0,004)	(0,006)	0,001	(0,009)
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	175 951	175 753	175 150					

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » et au tableau du rapprochement du BAIIA ajusté au bénéfice net (perte nette) à la page 9.

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Société loue des locaux et des équipements conformément à des contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	Baux	Autres engagements
2019	320	21
2020 to 2022	587	0
	907	21

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société s'établissaient à 136 k\$ pour le deuxième trimestre de 2019 (152 k\$ en 2017) et à 265 k\$ pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2018 (288 k\$ en 2017) et sont garanties aux bailleurs par l'universalité des biens meubles et effets mobiliers, tant présents que futurs.

14. CAPITAL SOCIAL EN CIRCULATION (14 NOVEMBRE 2018)

	Actions ordinaires de catégorie A
Actions ordinaires de catégorie A en circulation	175 950 573
Instruments convertibles	
Options d'achat d'actions en circulation	14 926 267
Bons de souscription	6 500 000
	197 376 840

15. NOUVELLES PRISES DE POSITION EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ

- Le 1^{er} avril 2018, la Société a adopté la norme IFRS 9 – *Instruments financiers* qui simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les mesures de gestion des risques prises par les entités. L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, l'entreprise devra comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

L'adoption de la norme IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

- Le 1^{er} avril 2018, la Société a également adopté la norme IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* qui précise comment et quand une entité doit constater ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers. La norme fournit un modèle à cinq étapes fondé sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients. Ainsi, la Société constate dorénavant un contrat avec un client seulement lorsque tous les critères suivants sont respectés :
 - les parties au contrat ont approuvé le contrat (par écrit, oralement ou selon les autres pratiques d'affaires habituelles) et sont tenues de remplir leurs obligations respectives;
 - l'entité peut identifier les droits de chacune des parties à l'égard des biens ou services à être transférés;
 - l'entité peut identifier les termes de paiement pour les biens ou services à être transférés;
 - le contrat a une substance commerciale [c.-à-d. il est attendu que le risque, le moment ou le montant des flux de trésorerie futurs de l'entité changeront du fait du contrat]; et
 - il est probable que l'entité recouvre les sommes auxquelles elle a droit suite au transfert des biens ou services au client.

L'adoption de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

16. RISQUES ET INCERTITUDES

Nous sommes engagés dans une industrie comportant divers risques et incertitudes. Les risques et les incertitudes sont décrits dans la Notice annuelle datée du 14 juin 2018 disponible sur SEDAR au www.sedar.com.

17. CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été apportée à l'attention de la direction de la Société.

18. INFORMATION ADDITIONNELLE ET CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 14 novembre 2018. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

D-BOX^{MD}, D-BOX Motion Code^{MD}, LIVE THE ACTION^{MD}, ARCHITECTE DU MOUVEMENT^{MD}, MOVE THE WORLDTM et FEEL IT ALL sont des marques de commerce de Technologies D-BOX inc. Les autres noms sont uniquement publiés à titre indicatif et peuvent représenter des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs.